



Livraison d'un colis légèrement abimé

Par **regisbor33**, le **27/07/2021 à 14:07**

Bonjour,rnrnJ'ai acheté, en ligne et chez un professionnel, une table de salon de 1.158 €, un des colis était légèrement abimé et j'ai constaté lors du déballage (une fois le livreur parti) de celui-ci qu'un petit impact était sur le plateau de la table. Je tenais à préciser à toute fin utile qu'il a été notifié (par le livreur et moi-même) sur le bon de livraison que le colis était abimé.rnrnJ'ai pris des photos du problème. En dehors de l'appel téléphonique de la société qui m'a vendu la table, j'ai envoyé à celle-ci un email avec photos du problème. A ce jour aucune réponse.rnrnCombien de temps dois-je attendre ? quelle type de lettre en A/R dois-je lui envoyer ? Quelles sont à mon niveau mes droits ?rnrnMerci pour toutes vos réponses.